Illkirch-Graffenstaden

## Améliorer l'accueil des enfants

● ● Hier, le maire d'Illkirch-Graffenstaden, Jacques Bigot, et Claude Ratzmann, président de la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin, ont signé le contrat Enfance et le contrat Temps libre. Un partenariat avec pour objectif l'amélioration de l'accueil de la petite enfance et des loisirs proposés aux enfants et adolescents.

Depuis 1988, la commune travaille en partenariat avec la Caisse d'allocations notamment familiales, concernant les structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Cet engagement réciproque a pris hier la forme d'un contrat Enfance où la CAF apporte un appui financier conséquent. Renouvelé pour 5 ans, ce contrat cherche à répondre aux besoins croissants des familles. Ainsi la restauration des petits reste une priorité: est reconduite et l'expérience concluante des "midi-tatie" où les enfants des écoles maternelles vont pour le déjeuner chez des assistantes maternelles spécifiquement formées.

Grande nouveauté de ce contrat: le centre multi-accueil, à mi-chemin entre crèche et halte-garderie, qui permettra un accueil à la carte des moins de 6 ans pour 2005. Budget estimé: 2170000€.

Conclu pour 3 ans, le 1er contrat Temps libre concerne l'organisation des loisirs pour les enfants de 6 à 18 ans. Il se concrétise notamment par la création de postes d'animateurs et le festival de la jeunesse qui a eu lieu fin octobre. La commune va appuyer l'association Arpont qui gère le centre socioculturel itinérant à destination des gens du voyage, un projet fortement soutenu par la CAF. Par ailleurs, la CAF prévoit l'ouverture d'une permanence à Illkirch pour 2004. M.A.



Jacques Bigot, maire d'Illkirch (au 1er plan), et Claude Ratzmann, président de la CAF, ont signé hier les contrats Enfance et Temps libre.

(Photo DNA)